La fédération FO de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle de la Gironde propose des stages syndicaux ouverts à tous les collègues titulaires comme contractuels :

Professeur des écoles, collèges, lycées généraux ou professionnels, universités, personnels administratifs ou de direction, AESH, AED, PsyEN, infirmière et médecin scolaires

Adhérents comme non adhérents FO: Participez nombreux!

Tous les stages se déroulent à L'Union DÉPARTEMENTALE FO de BORDEAUX de 9h30 à 16h

17 quai de la Monnaie - Tram C ou D (arrêt St Michel)



STOP AU CHAOS DE L'INCLUSION SCOLAIRE SYSTEMATIQUE!

Préparer la grève et la montée à Paris du 25 janvier

Lundi 15 janvier 2024

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Mutations: monter son dossier

Mardi 30 janvier 2024

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Promotions : monter son dossierJeudi 1er février 2024

DÉBUT DE CARRIÈRE DES PE (FSTG, T1, T2...)

Mutation, promotion, carrière : connaitre ses droits

Vendredi 12 janvier 2024

MOBILITE:

Détachement, rupture conventionnelle, congé formation, reconversion ...

Lundi 27 mai 2024

SECURITE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE:

Histoire, Financement et Fonctionnement

Jeudi 21 mars 2024

RETRAITES:

Histoire, financement, calcul ...

Lundi 10 et mardi 11 juin 2024 (stage sur deux jours)

STATUT GENERAL ET STATUTS PARTICULIERS

DES FONCTIONNAIRES D'ÉTAT:

Pourquoi le syndicat est arc-bouté sur sa défense et sa conquête pour ceux qui en sont privés ?

Mardi 7 mai 2024

UTILISEZ CE DROIT Le congé de formation syndicale sur temps de travail est un droit pour tout fonctionnaire, titulaire ou contractuel (12 jours par an). **Ces journées sont rémunérées, aucune perte de salaire.** C'est l'occasion de se retrouver et d'échanger librement avec le syndicat. Comme plus de 200 collègues réunis l'an passé, inscrivez-vous aux stages de la FNEC FP FO 33.

INSCRIVEZ-VOUS : par mail à fnecfpfo33@gmail.com ou en scannant ce QR code. Suite à votre inscription, nous vous adresserons la convocation à envoyer à votre supérieur hiérarchique. Attention, la demande doit être adressée à la hiérarchie au moins un mois avant le début du stage.



